



## L'ONE LANCE LA DEUXIÈME PHASE DU PLAN CIGOGNE III Création de 6.400 places dont 5.200 subventionnées

Le *Plan Cigogne III* vise la création de 14.849 places d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans, en 2022. Il comporte 3 phases successives. Nous avons évoqué la première (2014), dans notre numéro précédent. Depuis lors, la seconde phase (2015-2018) a été lancée. Suivi de l'une et de l'autre...

Pour rappel, l'enjeu du Plan est de **rencontrer les demandes des familles**, en matière de places d'accueil pour leur(s) enfant(s) de 0-3 ans. Les moyens sont ainsi répartis, de manière à faire face au **défi de l'évolution démographique**, tout en veillant au rapprochement des taux de couverture sur le territoire de l'ensemble des Provinces wallonnes et de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le 9 mai 2014, l'ONE, la Wallonie, la COCOF et la Région de Bruxelles-Capitale ont lancé des **appels publics à projets coordonnés**, en vue d'augmenter le nombre de places pour l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les réponses sont attendues pour le **10 octobre 2014**.

C'est une nouvelle étape du Plan Cigogne III, qui porte sur le subventionnement de **5.200 places d'accueil<sup>1</sup>**, entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2018. Elle s'appuie sur les dynamiques du Plan Marshall 2.vert et des Plans annuels de financement d'infrastructures de la COCOF.

### TRIPLE INNOVATION

Cette étape **innove sur 3 points** : appels conjoints, portant sur 4 ans et visant le subventionnement de plus de 5.200 places d'accueil.

1. Les appels sont lancés **conjointement** par les principaux pouvoirs subsidiant (subsides infrastructure, personnel –dont APE/ACS– et présence des enfants). Cela permet une **simplification administrative** pour les promoteurs (un dossier, une adresse et un Guichet d'information uniques), ainsi qu'une meilleure action coordonnée des différentes entités publiques.
2. Ils portent sur une période de **4 ans**, soit la plus longue à ce jour pour une programmation. Cela permet de retenir des projets nécessitant des travaux importants d'infrastructure (construction, rénovation lourde, ...).
3. Ils visent une augmentation **de plus de 5.200 places subventionnées**, soit le plus grand nombre à ce jour pour le Volet d'une programmation des milieux d'accueil subventionnés, ainsi que pour une programmation.

### BILAN DU 1<sup>ER</sup> APPEL

Le **premier appel à projets (2014)**, lancé en décembre 2013, est clôturé et l'ensemble des décisions ont été prises. Quelques 1.200 places ont été retenues sur les 1.937 à distribuer, soit un peu plus de 60%.

<sup>1</sup> Auxquelles il convient d'ajouter les places non réalisées de la programmation 2006-2007 et celles qui n'ont pu être attribuées, par manque de projets, dans le cadre du Volet 1 de la programmation 2014-2018.

La différence est due à un *manque général de projets*, mais variable d'une Subrégion à l'autre et dans une moindre mesure, à des projets introduits mais irrecevables (ne respectant pas les conditions reprises dans l'appel). A noter que tous les projets recevables ont été retenus.

Les places qui n'ont pas pu être attribuées, par manque de projets recevables, sont *versées dans le pot du 2<sup>ème</sup> appel* (2015-2018). Rien ne se perd, tout se transforme...

## POUR EN SAVOIR PLUS :

- [www.one.be](http://www.one.be)  
Guichet d'information :  
cigogne3.info@one.be  
02 542 14 56

## AIDE À LA CRÉATION DE PLACES

Des *bourses d'informations* pour les promoteurs ont été organisées entre le 27 mai et le 24 juin 2014. Les informations communiquées à cette occasion sont disponibles sur notre site [www.one.be](http://www.one.be).

Vous y trouverez également les *documents des appels publics à projets coordonnés* et *toute information utile pour créer un milieu d'accueil*.

Des *séances* seront organisées ultérieurement *pour accompagner les promoteurs* dont le projet a été *retenu*.

Votre Flash Accueil vous tiendra informés du déroulement du Plan Cigogne III...

Bernard GEERTS  
Conseiller à la Direction Milieux d'accueil 0-3 ans